

**REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F.
du Mercredi 9 NOVEMBRE 2011**

Sous la présidence de **M. Patrice ROY, président**

Secrétaire de séance : **M. Jean Pierre PEGURRI, secrétaire Général**

En présence de : **MM. Jacques REGNIER, trésorier général, Roger GRENIER, vice-président délégué, Claude CRAMETE – Christian DAGUE et Gérard PHILIPPE, vice-présidents.**

Invité à participer aux travaux : **M. Francis COQUOZ, conseiller technique sportif régional.**

La séance est ouverte à 17 H 00 par le président qui après avoir remercié de leur présence les personnes ci-dessus nommées, entame l'ordre du jour à savoir :

- le procès-verbal de la réunion du 31 Août dernier est adopté à l'unanimité.

informe ses collègues de :

- d'une augmentation de 100 licences par rapport à 2010.

- que le chauffard ayant occasionné la mort de Adrien PINTO (VC Savigny) au cours d'une compétition officielle dans la Somme le 19 avril 2010 a été condamné en première instance à cinq années de prison ferme.

- que les **journées de « découverte du sport cycliste » les 10 et 11 septembre derniers** ont été un succès. Il remercie les quarante deux associations régionales qui ont organisé ces journées.

- que **l'assemblée générale fédérale ordinaire qui est convoquée le 26 Novembre prochain** au siège de la FFC et ce, pour entériner deux questions à l'ordre du jour : 1)« une délibération relative au règlement concernant la lutte contre le dopage » 2) « une délibération sur l'emprunt à contracter pour l'acquisition approuvée par l'assemblée générale fédérale du 21 Février 2010, du site du centre technique FFC de MONTRY (77) ». Notre comité sera représenté par les délégués présents lors de cette assemblée du 21 /02/2010.

- que les **demandes de licences 2012 nouvelles mouture et dispositions** ont fait l'objet d'une attention particulière et permanente par la FFC afin d'émettre un produit qui réponde aux préoccupations des utilisateurs. Cela va de soi, que ces demandes de licence feront l'objet au fil du temps, d'améliorations complémentaires afin de faciliter au maximum le travail de tous.

- que pour **l'examen d'arbitre fédéral** (élites BMX) deux franciliens ont été reçus à savoir : MM. Paul DUCHENE (B.C.les Clayes sous Bois) et Benjamin LARMINIER (Montgeron B.C.) (félicitations).

- que le conseil d'administration fédéral lors des séances des 21 et 22 octobre derniers, sur proposition de la commission jeunesse a adopté le principe d'une **date d'ouverture commune de la saison 2012** à tous les comités régionaux y compris pour les catégories minimales et cadets (9^{ème} dimanche de l'année) soit le **dimanche 26 février 2012**. La clôture de la saison routière s'effectuera pour tous le **dimanche 21 Octobre 2012**. Autre décision, les épreuves contre la montre ouverte à la **catégorie cadet**, ne pourront se dérouler que sur une distance maximale de 15 kilomètres.

- Après l'examen du dossier M. Gérard VIDAL par un groupe de membres du bureau sous la présidence du président ROY chargé de l'étude de cette affaire, le bureau dans son ensemble donne son accord pour qu'un courrier soit adressé à M. Gérard VIDAL.

- Communique les dates de fermeture du comité régional pour les **FETES DE FIN D'ANNEE à savoir : du JEUDI 22 DECEMBRE 2011 à 16 H 30 au LUNDI 2 JANVIER 2012 à 8 H 30**. Le bureau demande à tous les responsables des associations et autres licenciés de prendre d'ores et déjà toutes leurs dispositions pour effectuer leurs démarches auprès de l'administration en tenant compte de la période de cette fermeture du comité régional. *(Les dates de fermeture pour l'année 2012 proposées par le bureau du comité directeur seront*

communiquées en leur temps SUR LE SITE après avoir été entérinées par le comité directeur lors de sa réunion du 12 Janvier 2012)

- Fait le point sur les diverses dates connues **des assemblées générales des comités départementaux**, en demandant à ceux n'ayant pas encore indiqué leurs dates de faire le nécessaire relativement rapidement. Le président rappelle en outre que les assemblées des C.D.C. doivent toujours être convoquées avant l'assemblée générale du comité régional qui a été fixée par le comité directeur lors de sa réunion du 6 Octobre dernier, au samedi 14 Janvier 2012, pour laquelle le (la) délégué(e) désigné(e) par son association affiliée pour 2012, sera convoqué(e) en son temps.

- Revient sur la **réunion réservée à notre comité, tenue au siège de la FFC, le 12 Octobre dernier sous la présidence du président fédéral, M. David LAPPARTIENT**, à laquelle étaient convoqués le président, le secrétaire général, le vice-président délégué et les présidents des C.D.C. accompagnés d'un membre de leur département selon leur choix. De l'avis des participants, cette initiative a permis après la visite des divers services de notre fédération d'obtenir des réponses aux questions posées voire suggérer quelques idées.

- Concernant le **CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLO-CROSS** qui se déroulera à JABLINES (77), le 4 DECEMBRE prochain, des dispositions sont prises sur proposition du C.T.S., Francis COQUOZ, notamment en ce qui concerne la sélection pour les Championnats de France des 7 et 8 Janvier 2012 à QUELNEUC (Bretagne). *(un article sera publié sur le site).*

- Se déclare satisfait du succès des **stages de « motards sécurité »** dirigés par M. Laurent DA SILVA-PEREIRA dont le prochain est programmé le 19 Novembre 2011. Pour la prochaine année un stage est prévu le 4 Février 2012. Le bureau rappelle que les personnes désirant participer à ces stages doivent s'acquitter de la somme de 50€uros.

- Rappelle que le **congrès fédéral se déroulera les 24-25 et 26 Février 2012 à BASTIA (Corse)**. Deux ateliers seront organisés, l'un ouvert au VTT et l'autre pour la formation des cadres techniques. Trois délégués assisteront à ce congrès (MM. Roger GRENIER (VTT) – Claude CRAMETE (formation) ainsi que Jacques REGNIER.).

- Informe les membres sur quelques dates d'épreuves officielles NATIONALES relatives à la saison 2013.

FINANCES :

M. Jacques REGNIER, trésorier général :

- Effectue un tour d'horizon sur la gestion financière de l'exercice 2010-2011 qui vient tout juste d'être clôturé et qui fait l'objet maintenant de préparation et vérification de tous les chapitres afin à l'issue de ce travail établir les documents qui seront présentés avec les pièces justificatives aux commissaires aux comptes agréés. Enfin, le budget prévisionnel 2011-2012, est en « construction ». M. Jacques REGNIER et le président ROY devaient répondre aux divers intervenants. Information est donnée sur la rétrocession du droit d'engagement pour les épreuves ouvertes exclusivement aux titulaires de la licence « Pass-Cyclisme », pour lesquelles les organisateurs perçoivent intégralement le montant et ce, en application de la réglementation nationale. Cette disposition est reconduite pour la saison 2012 à l'exception de situations particulières. Annonce que les démarches entreprises pour tenter d'obtenir des sponsors, s'avèrent très difficile. Toutefois, en compagnie de William BASTIT en charge de la commission ad-oc, le président ROY a été reçu par la direction du Crédit Mutuel qui a accepté d'apporter son appui au CIF sous deux formes à savoir :

-financier d'une part et d'autre part du matériel divers. Une convention est en cours de traitement. (*des précisions seront données ultérieurement*).

CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF REGIONAL.

M. Francis COQUOZ :

- Informe que trois sessions « formation de BF) (au lieu de deux en raison du nombre importants de demandes) ont été organisées se répartissant ainsi : BF1 (BMX) = 52 – Cyclisme traditionnel = 19 et 13 pour le VTT. En outre, il fait un tour d'horizon sur les pôles en signalant que pour ce qui concerne celui du CREPS (BMX) cela fonctionne bien, mais que par contre, quelques soucis marquent le pôle de Fontainebleau Relate des problèmes survenus lors de la première manche nationale de cyclo-cross. Enfin indique que trois de nos ressortissants : TURGIS – LEBRAS et ALAPHILIPPE sont membres de l'équipe de France.

COMMISSIONS ET POINTS REGLEMENTAIRES 2012 :

-Au titre de la commission BMX, M. Gérard PHILIPPE, responsable de la commission, précise avec une certaine satisfaction **que le C.I.F. est classé 2^{ème} à l'échelon national. Le président ROY, félicite les licenciés de cette discipline (pilotes et les encadrants) pour ce brillant résultat.**

-Intervention de M. Roger GRENIER sur divers sujets et notamment :

. sur les **licenciés DAMES en pass' cyclisme** et leur position au sein des différentes catégories, sachant qu'il n'existe pas de gestion de niveau. (*affaire à suivre après avoir pris contact avec M. Marc ANSERMIN*).

. sur **la rétrogradation temporaire sur avis médical** et après différents échanges des nouvelles modalités sont définies qui seront appliquées en 2012. (VOIR EN ANNEXE)

M. Claude CRAMETE, responsable de la commission de la route fait part de diverses statistiques définitives et très intéressantes. D'autre part, **des nouvelles dispositions relatives à l'établissement du calendrier routier 2012** afin de permettre autant que faire se peut un bon équilibre de ce dernier sont actées par le bureau. (*à prendre connaissance sur le site.*)

M. Christian DAGUE, vice-président en charge de l'émission du **classement général des statistiques de la saison 2011**, en remplacement de M. Dominique BERNEAU, démissionnaire, fera paraître le dit classement aussi vite que possible. D'ores et déjà notre collègue se préoccupe de réformer quelque peu les modalités et dispositions diverses pour le classement général de la saison 2012. Au titre du **POLO-VELO**, M. Christian DAGUE, fait part **d'une réunion nationale relative au développement de cette discipline qui se déroulera à ALFORVILLE (94) le 3 Décembre 2011.**

Avant de clôturer la séance, M. Patrice ROY, rappelle que sur le site est publié depuis le début du mois de novembre, sous le titre : **SCRUTIN PARTIEL (APPEL A CANDIDATURE)** un article indiquant les modalités pour se porter candidat(e) afin de **compléter les deux sièges (collège général) vacants, du comité directeur régional et ce, exclusivement pour l'année 2012 (dernière année de la mandature 2009-2012)**

Séance levée à 20 H 35.

Jean Pierre PEGURRI

RETROGRADATION TEMPORAIRE SUR AVIS MEDICAL.

Nouvelles dispositions :

Les coureurs bénéficiant d'une rétrogradation temporaire de 3 mois sur avis médical émanant du médecin fédéral, le Docteur Colette NORDMANN :

- devront solliciter une licence de la catégorie 2012 définie par les différents résultats obtenus par leurs résultats 2011 et publiés sur les sites fédéral et régional.
- après la consultation chez le médecin fédéral, le Docteur Colette NORDMANN et la transmission au comité d'Ile de France du justificatif de rétrogradation de 3 mois (à compter du jour de la visite médicale) le coureur sera rétrogradé en catégorie inférieure.
Un commentaire sur la licence indiquera la catégorie dans laquelle le coureur est autorisé à participer et la date d'expiration de la rétrogradation.
- Cette rétrogradation temporaire sur avis médical interdit la participation sur tout le territoire français aux épreuves ouvertes aux catégories supérieures.
- Cette rétrogradation temporaire sera éventuellement renouvelable après un nouvel examen auprès du médecin fédéral, faute de quoi le coureur sera immédiatement classé dans sa catégorie de valeur.